

Semaine européenne de la mobilité
Du 16 au 22 Septembre 2013



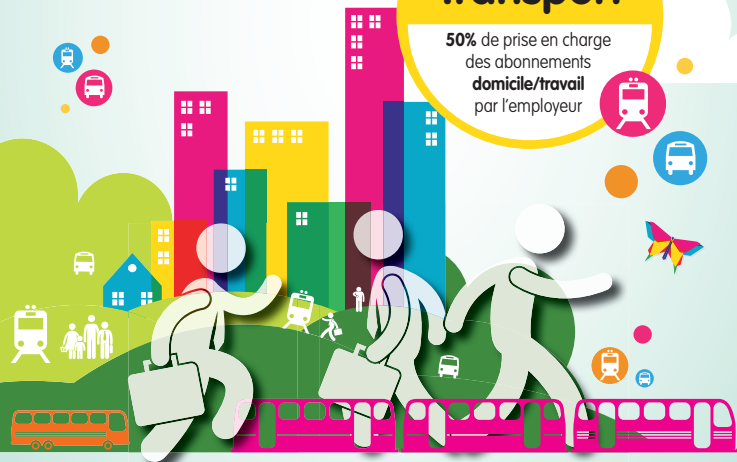
Bus + train

Ayez le réflexe transports publics
pour vos trajets domicile/travail.

Guide des correspondances
des lignes du réseau Ulysse
et des lignes SNCF.

Prime Transport

50% de prise en charge
des abonnements
domicile/travail
par l'employeur



Edition septembre 2013

Ulysse
Plus près pour aller plus loin



LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ
**BOUGEZ
AUTREMENT**
www.semaine-europeenne-mobility.com

capm
PAYS DE MARTIQUES

**Ouest
Provence**

www.ouestprovence.fr
www.paysdemartiques.fr
www.lepilote.com



Bus + train...

Ayez le réflexe transports publics pour vos trajets domicile/travail

Se rendre à la gare SNCF de Miramas, d'Istres, de Fos-sur-Mer, de Port-de-Bouc et de Martigues : c'est possible avec certaines lignes du réseau Ulysse qui vous permettent d'aller prendre le train pour aller travailler à Marseille, à Vitrolles...

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, le Syndicat Mixte de Gestion et d'Exploitation des Transports urbains vous offre l'édition 2013 du guide de l'intermodalité.

Ce guide recense les correspondances des lignes du réseau Ulysse avec les départs de train en direction ou en provenance de Marseille aux heures de pointe.

Le réseau Ulysse joue la carte de l'intermodalité !





INTERMODALITÉ :

Utilisation de différents modes de transports au cours d'un même déplacement.



Bus + train :
le duo de vos déplacements

Consultez les correspondances des lignes du réseau Ulysse avec les lignes SNCF* en direction ou en provenance de Marseille dans les pages suivantes.

*Horaires des lignes du réseau Ulysse en correspondance avec les lignes SNCF, dont les horaires sont susceptibles d'être modifiés par la SNCF.





Correspondance entre **la ligne 1** du réseau Ulysse et les trains au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF **de Miramas en direction ou en provenance de Marseille >**

Ligne 1 «Fos-sur-Mer/Istres/Miramas» Arrivée en gare de Miramas	Trains au départ de la gare SNCF de Miramas en direction de Marseille
6h20	6h47 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles
6h51	7h04 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles 7h24 ligne Miramas/Marseille (direct)
8h55	8h59 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles

Ligne «Miramas/Istres/Fos-sur-Mer» Au départ de la gare SNCF de Miramas	Trains à l'arrivée en gare SNCF de Miramas en provenance de Marseille
16h30	16h27 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
17h05	16h45 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
17h55	17h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
18h05	17h37 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles 17h52 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
19h10	18h28 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles 18h52 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre **la ligne 2** du réseau Ulysse et les trains au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF **de Croix Sainte à Martigues ou de Port-de-Bouc en direction ou en provenance de Marseille >**

Ligne 2 «Port-Saint-Louis-du-Rhône/Martigues via Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc»	Trains au départ de la gare SNCF de Croix Sainte à Martigues en direction de Marseille
6h24	6h36 ligne Miramas/Marseille
7h27	7h33 ligne Miramas/Marseille

Ligne 2 «Port-Saint-Louis-du-Rhône/Martigues via Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc»	Trains au départ de la gare SNCF de Port-de-Bouc en direction de Marseille
6h15 (arrêt Respélido)	6h31 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc
7h14 (arrêt Respélido)	7h29 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

Ligne 2 «Martigues/Port-Saint-Louis-du-Rhône via Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer»	Train à l'arrivée en gare SNCF de Croix Sainte à Martigues en provenance de Marseille
18h34	18h23 ligne Marseille/Miramas

Ligne 2 «Martigues/Port-Saint-Louis-du-Rhône via Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer»	Trains au départ de la gare SNCF de Port-de-Bouc en provenance de Marseille
17h36 (arrêt gare SNCF)	17h27 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
18h46 (arrêt gare SNCF)	18h27 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre **la ligne 5**
du réseau Ulysse et les trains
au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF
**de Fos-sur-Mer en direction ou
en provenance de Marseille >**

Ligne 5 «Fos Lavalduc/Engrenier»

Trains à l'arrivée en gare SNCF de Fos-sur-Mer
en direction de Marseille

6h52

7h02 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

7h52

8h01 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

Ligne 5 «Fos Engrenier/Lavalduc»

Trains à l'arrivée en gare SNCF de Fos-sur-Mer
en provenance de Marseille

17h36

17h31 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc

18h36

18h31 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre **la ligne 6** du réseau Ulysse et les trains au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF **d'Istres en direction ou en provenance de Marseille >**

Ligne 6 «Istres Rassuen/L. Bonte»	Trains au départ de la gare SNCF d'Istres en direction de Marseille
7h39	7h52 ligne Miramas/Marseille via Port de Bouc
8h02	8h18 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

Ligne 6 «Istres L. Bonte/Rassuen»	Trains au départ de la gare SNCF d'Istres en direction de Marseille
7h30	7h52 ligne Miramas/Marseille via Port de Bouc
8h17	8h18 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

Ligne 6 «Istres Rassuen/L. Bonte»	Trains à l'arrivée en gare SNCF d'Istres en provenance de Marseille
16h07	15h44 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
17h12	17h06 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
18h37	18h10 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
19h37	19h10 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc

Ligne 6 «Istres L. Bonte/Rassuen»	Trains à l'arrivée en gare SNCF d'Istres en provenance de Marseille
16h17	15h44 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
17h22	17h06 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
18h22	18h10 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
18h47	18h43 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
19h17	19h10 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre la ligne **10**
du réseau Ulysse et les trains
au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF
**de Miramas en direction ou
en provenance de Marseille >**

Ligne 10 « Miramas Royaume Uni/ Château d'eau »	Trains au départ de la gare SNCF de Miramas en direction de Marseille
6h18	6h27 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles 6h45 ligne Miramas/Marseille via Port de Bouc
6h48	6h59 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles 7h04 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
7h18	7h24 ligne Miramas/Marseille (direct) 7h27 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles
7h43	7h47 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles 7h59 ligne Miramas/Marseille (direct)
8h18	8h29 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles

Ligne 10 « Miramas Château d'eau/ Royaume Uni »	Trains au départ de la gare SNCF de Miramas en direction de Marseille
6h38	6h45 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
7h08	7h24 ligne Miramas/Marseille (direct)
7h38	7h44 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
8h08	8h10 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc 8h29 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles



Ligne 10 « Miramas Royaume Uni/ Château d'eau »	Trains à l'arrivée en gare SNCF de Miramas en provenance de Marseille
16h48	16h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
17h18	17h14 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
17h53	17h37 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
18h23	17h52 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles. 18h11 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
18h53	18h28 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles.
19h23	19h18 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
19h53	19h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles. 19h51 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc

Ligne 10 « Miramas Château d'eau/ Royaume Uni »	Trains à l'arrivée en gare SNCF de Miramas en provenance de Marseille
16h38	16h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
17h43	17h14 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc 17h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles 17h37 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
18h13	17h52 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles. 18h11 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc
18h43	18h28 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles.
19h43	19h18 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc 19h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
20h13	19h51 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre **la ligne 11** du réseau Ulysse et les trains au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF **à Miramas en direction ou en provenance de Marseille >**

Ligne 11 Saint-Chamas/Miramas	Trains au départ de la gare SNCF de Miramas en direction de Marseille
7h14	7h24 ligne Miramas/Marseille (direct)
8h19	8h29 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles

Ligne 11 Miramas/Saint-Chamas	Trains au départ de la gare SNCF de Miramas en direction de Marseille
6h37	6h45 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc 6h47 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles
7h42	7h47 ligne Miramas/Marseille via Vitrolles

Ligne 11 Saint-Chamas/Miramas	Trains à l'arrivée en gare SNCF de Miramas en provenance de Marseille
16h39	16h27 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
17h44	17h37 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
18h44	18h28 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles

Ligne 11 Miramas/Saint-Chamas	Trains à l'arrivée en gare SNCF de Miramas en provenance de Marseille
17h07	16h45 ligne Marseille/Miramas via Vitrolles
18h07	17h52 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre **la ligne 23**
du réseau Ulysse et les trains
au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF
**de Lavera à Martigues en direction ou
en provenance de Marseille >**

Ligne 23 «Martigues L. Degut/Le Port»	Trains au départ de la gare de Lavera à Martigues en direction de Marseille
6h34	6h39 ligne Miramas/Marseille
7h06	7h10 ligne Miramas/Marseille
7h34	7h37 ligne Miramas/Marseille
8h05	8h10 ligne Miramas/Marseille

Ligne 23 «Martigues Le Port/L. Degut»	Trains au départ de la gare de Lavera à Martigues en direction de Marseille
6h51	7h10 ligne Miramas/Marseille
7h23	7h37 ligne Miramas/Marseille
7h47	8h10 ligne Miramas/Marseille
8h30	8h41 ligne Miramas/Marseille

Ligne 23 «Martigues L. Degut/Le Port»	Trains à l'arrivée en gare de Lavera à Martigues en provenance de Marseille
16h56	16h49 ligne Marseille/Miramas.
17h30	17h20 ligne Marseille/Miramas.
18h05	17h50 ligne Marseille/Miramas.
19h08	18h50 ligne Marseille/Miramas.

Ligne 23 «Martigues Le Port/L. Degut»	Trains à l'arrivée en gare de Lavera à Martigues en provenance de Marseille
17h13	16h49 ligne Marseille/Miramas
17h46	17h20 ligne Marseille/Miramas
18h50	18h20 ligne Marseille/Miramas
19h24	19h19 ligne Marseille/Miramas





Correspondance entre la ligne **28**
du réseau Ulysse et les trains
au départ ou à l'arrivée de la gare SNCF
**de Port-de-Bouc en direction
ou en provenance de Marseille >**

Ligne 28 «Port-de-Bouc,CC Carrefour/
Aigues Douces»

Trains au départ de la gare SNCF
de Port-de-Bouc

7h24

7h29 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

8h09

8h33 ligne Miramas/Marseille via Port-de-Bouc

Ligne 28 «Port-de-Bouc,CC Carrefour/
Aigues Douces»

Trains à l'arrivée à la gare SNCF de Port-de-Bouc

17h10

16h54 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc

18h

17h55 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc

18h48

18h27 ligne Marseille/Miramas via Port-de-Bouc





Correspondance entre la ligne
SNCF et les trains au départ
ou à l'arrivée de la gare SNCF
de Martigues/Lavéra >

Ligne SNCF «Guy Moquet/Lucien Degut» Train au départ de la gare SNCF de Martigues/
Lavéra en direction de Marseille

6h30

6h39 ligne Miramas/Marseille

Ligne SNCF «Lucien Degut/Guy Moquet» Train à l'arrivée à la gare SNCF de Martigues/
Lavéra en provenance de Marseille

19h53

19h19 ligne Marseille/Miramas





● TAD/TGV

Service au départ des villes de Cornillon-Confoux/Fos-sur-Mer/Grans/Istres/Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône :

Le service TAD/TGV est ouvert au public disposant d'un titre de transport Ulysse et client du TGV à la gare SNCF de Miramas.

Ce service fonctionne 7 jours/7 (sauf les jours fériés) pour desservir les horaires du TGV suivants :

- **Départ du TGV :** du lundi au vendredi à 8h15 et 16h15, le samedi à 8h15.
- **Arrivée du TGV :** du lundi au vendredi à 15h44 et 21h43, le dimanche à 21h43.

Réservation obligatoire **04 42 77 07 07**

● Tarification combinée « Zou + Ulysse » :

Pour optimiser vos déplacements sur les lignes Ulysse et les lignes SNCF (TER), optez pour les abonnements **Zou + Ulysse** (mensuel ou annuel). Ces abonnements vous permettent d'effectuer, durant leur période de validité, un nombre illimité de voyages :

- **Sur le trajet TER** inscrit sur le titre de transport et sur l'ensemble des lignes du réseau Ulysse.

Ces abonnements intermodaux sont délivrés dans **les points de vente SNCF**.



● Carreize, du nouveau sur le réseau :

Depuis le lundi 26 août, le réseau Carreize développe de nouvelles offres :

Nouvelle ligne 38 : Martigues/Eurocopter/Aéroport/Vitrolles :

- Desserte régulière de 5h30 à 20h, du lundi au dimanche, toute l'année.
- Liaison quotidienne vers l'aéroport « Marseille Provence ».

Ligne 39 : Martigues/Aix-en-Provence :

- Changement d'itinéraire ; tous les trajets sont directs depuis Martigues vers Aix-en-Provence.

Horaires disponibles dans les points de vente (Martigues, office de tourisme) ou en téléchargement sur www.lepilote.com

Avec la ligne 25 du réseau Carreize, il est possible de prendre le train aux heures suivantes* :

- **Arrivée** à 6h35 en gare de Miramas pour un train au départ à 6h47 en direction de Marseille.
- **Arrivée** à 7h40 en gare de Miramas pour un train au départ à 7h47 en direction de Marseille.
- **Retour** en train en provenance de Marseille à 18h28 pour un départ de la ligne 25 à 18h40 en direction d'Istres, de Martigues.

* Les cartes de transport du réseau Ulysse sont valables sur la ligne 25 dans la traversée des communes membres du Syndicat Mixte des transports Ouest Etang de Berre.



Prime Transport

50% de prise en charge
des abonnements
domicile/travail
par l'employeur

● Pensez à la prime transport :

Pour vos déplacements domicile/travail effectués en transports en commun, votre employeur doit prendre en charge **50%** du coût de l'abonnement de ces transports en commun (réseaux de transports urbains, SNCF...).

- Si, pour assurer vos déplacements domicile/travail, vous devez posséder différents abonnements (SNCF + bus par exemple), l'employeur doit prendre en charge 50% de ces différents abonnements.
- Ce remboursement s'effectue sur la base des tarifs de 2^e classe.
- Adressez-vous à la direction des ressources humaines de votre entreprise. Ces remboursements se font sur la base de justificatifs.

